

Plaidoyer pour une collaboration internationale et interprofessionnelle : la journée des Archives transfrontalières jurassiennes (Neuchâtel, 9 décembre 2005)

Autor(en): **Dafflon, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **56 (2006)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Plaidoyer pour une collaboration internationale et interprofessionnelle

La Journée des Archives transfrontalières jurassiennes (Neuchâtel, 9 décembre 2005)

Alexandre Dafflon

A l'heure où historiens et archivistes s'efforcent de mieux définir leurs droits et devoirs respectifs, il n'est pas inintéressant de s'arrêter sur un projet de collaboration à cheval sur les frontières, nationales et professionnelles: le 9 décembre 2005 une table ronde réunissait à Neuchâtel une soixantaine de participants français et suisses autour de la question des archives transfrontalières. Ce fut l'occasion de dresser un état des lieux de la coopération historique des deux côtés du Jura et de débattre de l'opportunité d'éditer un guide des archives transfrontalières.

La Journée a été organisée sur l'initiative d'archivistes et d'historiens, à savoir MM. Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, Georges Cuer, directeur des Archives départementales du Doubs, Alexandre Dafflon, archiviste de l'Etat de Neuchâtel, et Laurent Tissot, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Initiée à Besançon en 1988 par le regretté Jean Courtieu, alors directeur des Archives départementales du Doubs, la tradition des rencontres annuelles d'archivistes de l'Arc jurassien a été interrompue en 1996. La publication en 2004, sous le label de la Conférence transjurassienne (CTJ), d'un ouvrage consacré à l'histoire de l'espace transfrontalier jurassien¹, a récemment relancé l'intérêt pour des collaborations transfrontalières entre archivistes et historiens du Jura suisse et français. Au-delà d'une rencontre amicale, la Journée avait été conçue comme l'occasion de débattre de l'opportunité d'un Guide des Archives transfrontalières jurassiennes.

La rencontre, qui a rassemblé une soixantaine de participants, parmi lesquels des étudiants de l'Université de Neuchâtel, a été marquée par de riches échanges sur l'opportunité d'une coopération régionale transfrontalière et sur les conditions d'une véritable collaboration entre historiens et archivistes.

Un état des lieux de la coopération transfrontalière

La matinée était consacrée à quelques éclairages sur les lieux et espaces de collaboration en matière d'archives et de recherche historique. M. Jean-Pierre Graber,

¹ Jean-Luc Daumas et Laurent Tissot (dir.), *L'Arc jurassien. Histoire d'un espace transfrontalier*, Vesoul; Yens-sur-Morges, Maé-Erti; Cabédita, 2004, 293 p.

ancien président de la commission Culture et Formation de la CTJ, citant Denis de Rougemont, a prononcé un plaidoyer enthousiaste en faveur de la collaboration transfrontalière, facteur de rapprochement et de développement. S'appuyant sur l'aventure scientifique et éditoriale de *L'Arc jurassien*, il a confirmé qu'un projet de guide transfrontalier s'intégrait pleinement aux principes de coopération de la CTJ et que cette dernière était susceptible d'y apporter «*son soutien affectif, moral et financier*». Il a également esquissé le cadre institutionnel dans lequel un tel projet pourrait voir le jour, insistant sur le levier de la collaboration interuniversitaire et sur les perspectives offertes par les programmes INTERREG.

Mme Isabelle Vernus, directrice des Archives départementales de Saône-et-Loire, MM. Gilbert Coutaz, Georges Cueur et Laurent Tissot firent un point d'actualité sur la collaboration en matière d'archives et de recherche dans nos régions. Dans le domaine des archives, l'espace français est caractérisé par l'homogénéité des formations professionnelles et scientifiques, par le solide réseau des Archives départementales coordonné par la Direction des Archives de France, et par une Association des Archivistes français comptant en son sein des groupes régionaux. Il n'en est pas de même en Suisse, où la structure fédéraliste et le multilinguisme ont retardé l'émergence d'un véritable réseau des services d'archives et de collaborations régionales, malgré quelques initiatives comme l'Association vaudoise des archivistes ou le Forum genevois des archivistes. G. Coutaz signalait toutefois la participation d'archivistes suisses romands à des projets transfrontaliers, tel le Groupe des Archivistes de l'Arc alpin occidental qui a abordé, en 2004, à Lausanne, la problématique des archives et de la frontière².

Dans le domaine de la recherche historique, Laurent Tissot mit en évidence les liens de collaboration transfrontalière qui se sont tissés entre instituts et qui ont abouti à la création, en 1999, d'un mastère d'histoire des économies et sociétés industrielles réunissant l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, les Universités de Franche-Comté, de Haute-Alsace et de Neuchâtel. Il rappela également l'existence d'études sur l'histoire de la frontière jurassienne, fruit d'une collaboration entre les Universités de Franche-Comté, de Neuchâtel et de Fribourg. Enfin, il insista sur le caractère novateur, en terme de coopération, du livre commandé par la CTJ. Cet ouvrage devrait servir de base à une réflexion sur les archives et sur les sources d'une histoire commune.

M. Claude Hauser, professeur associé d'histoire à l'Université de Fribourg, explora le concept de frontière en histoire, empruntant définitions et méthodes à l'historien Lucien Febvre, mais aussi aux géographes, aux anthropologues et aux sociologues. S'appuyant sur une démarche transdisciplinaire, il posa avec précision les questions préalables qui devraient sous-tendre le projet de Guide des archives transfrontalières. Ce faisant, il démontrait que le projet ne pourrait se borner à un simple inventaire des fonds conservés de part et d'autre de la frontière jurassienne et qu'il devrait reposer sur une définition précise de la notion d'«Archives transfrontalières». C'est précisément ce à quoi devait être consacrée la table ronde de l'après-midi.

2 Voir: *Arbido*, 5, mai 2004, p. 3-41.

Un guide des Archives transfrontalières? Opportunité, périmètre, méthodologie

La table ronde réunissait, autour de Georges Cuer et Laurent Tissot, Mmes Isabelle Vernus et Marie-Claire Waille, conservateur des Archives municipales de Besançon, et MM. Jean Bart, professeur émérite d'histoire du droit à l'Université de Bourgogne, Gilbert Coutaz, Jean-Claude Daumas, professeur d'histoire à l'Université de Franche-Comté, Jean-Daniel Morerod, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, et Eric Nusslé, généalogiste professionnel à La Côte-aux-Fées. S'exprimant sur l'opportunité, le périmètre et la méthodologie d'un projet de Guide des Archives transfrontalières, les participants à la table ronde abordèrent les questions suivantes.

Opportunité et utilité

Un tel projet est-il utile? L'ensemble des participants répondit favorablement à cette question, certains mettant l'accent sur l'ouverture à l'ensemble des publics des services d'archives: chercheurs universitaires, mais aussi membres de sociétés savantes, généalogistes, amateurs d'histoire, particuliers, etc. Le Guide devrait être utile à tous. Le projet est donc opportun, mais, comme le remarquait Gilbert Coutaz, il nécessiterait une série d'interrogations préalables sur les éléments tangibles qui induisent une convergence objective non seulement entre les diverses régions de l'Arc jurassien, mais également entre historiens et archivistes. En amont du projet de guide, il faudrait s'assurer qu'aux questionnements des historiens correspondent des sources d'archives existantes et que les documents d'archives existants soient susceptibles d'éveiller l'intérêt des historiens. Ce sont ces convergences que devrait révéler le guide d'archives. Dans cette perspective, Gilbert Coutaz évoque la possibilité de travailler sur des cas ou des périodes exemplaires, afin de tester la validité des hypothèses définies ici.

Périmètre

Quel périmètre assigner au projet de guide? Le débat permit alors d'identifier les options qui s'offrent aux initiateurs du projet. En premier lieu, quelle aire géographique prendre en considération? Chacun fut d'accord pour affirmer que le guide ne pourrait se borner aux seules et strictes zones frontalières, mais qu'il devrait s'étendre à un espace plus large. Si le territoire défini par les collectivités publiques membres de la CTJ paraît être le plus pertinent du point de vue de l'actualité institutionnelle et des opportunités de financement, il n'en va pas de même lorsque l'on considère les relations séculaires entre nos régions. L'exemple de la Bourgogne apparaît à ce propos éloquent et révélateur. En deuxième lieu, sur quelle tranche chronologique faire porter le guide et quelles césures historiques adopter? En troisième lieu, quelles archives englober dans l'étude? Si les archives conservées par les services publics territoriaux sont relativement connues, il n'en est pas de même des archives privées, qu'elles soient familiales, d'entreprises ou d'associations. En outre, les archives des organes centraux de l'Etat et celles des anciennes puissances occupantes ne pourraient être négligées. Ici encore, on constatait que l'objet d'étude devrait être précisé dans la phase précédant le lancement du projet.

Méthodologie

La question de la méthode de collecte, de description et de présentation est soustendue par la définition de l'objet à réaliser: guide des sources ou guide de recherches? Aux termes des débats, le choix restait largement ouvert, certains intervenants privilégiant un inventaire descriptif des fonds d'archives, d'autres estimant nécessaire d'aller au-delà et d'élaborer un guide de recherches apportant une orientation méthodologique. L'hypothèse d'une démarche en deux étapes comprenant d'abord une cartographie des sources, ensuite un guide de recherches, était également avancée. Quant à la forme à donner au Guide, l'alternative résidait entre un ouvrage imprimé et un portail d'informations accessible en ligne. Ici également, la possibilité de procéder par étapes – d'abord un portail d'informations, ensuite un ouvrage – fut proposée par plusieurs intervenants.

Conclusion

Au terme de la Journée, chacun s'accordait à relever l'opportunité du projet, mais également l'important travail préalable de réflexion et d'organisation, condition de réussite du projet. La première condition de faisabilité résiderait, comme le remarqua Mme Danièle Tosato-Rigo de l'Université de Lausanne, dans l'élaboration rigoureuse d'un concept d'«histoire et d'archives transfrontalières». A ce titre, l'exposé de Claude Hauser et l'ouvrage publié par la CTJ pourraient servir de canevas ou de fil conducteur à nos réflexions. Par ailleurs, si l'opportunité d'une collaboration entre historiens et archivistes apparaît évidente, elle a pour préalable une compréhension mutuelle des compétences de chacun et des enjeux communs autour de la mémoire et de l'exploitation de cette dernière, comme le fit remarquer Gilbert Coutaz.

Quant à l'organisation du projet, il devrait être confié à un groupe restreint d'archivistes et d'historiens des deux pays, chargé de préciser les contours du projet et d'établir un cahier des charges d'ensemble, ceci dans un délai d'un an, date de la prochaine Journée des Archives transfrontalières jurassiennes, prévue en France. Gageons que seront alors précisées les caractéristiques attendues d'un Guide qui, comme le dit Jean-Daniel Morerod de l'Université de Neuchâtel, «*fasse rêver*» archivistes, historiens et amateurs et les encourage à explorer les chemins de traverse, peu pratiqués encore, d'une histoire transfrontalière jurassienne.